

Berne, le 16 mars 2015 – La maison d'édition « Editions Weblaw » se réjouit d'annoncer qu'elle reprend, en sa qualité de maison d'édition, le périodique ASA – Archives de droit fiscal suisse – dans son assortiment. Weblaw SA, et en particulier la maison d'édition, se réjouissent de collaborer avec le conseil de fondation et tous les acteurs concernés.

A partir de juillet 2015, Weblaw SA sera responsable de toutes les activités liées à la technique d'édition du périodique imprimé ainsi que de la mise en œuvre et du suivi de la nouvelle présentation de la plate-forme en ligne et de l'intégration des contenus dans l'App Weblaw. La Fondation « Archives de droit fiscal suisse » restera éditrice de la revue et sera toujours responsable du contenu de celle-ci. Après la transition, les contenus d'ASA seront disponibles en exclusivité chez Weblaw SA. Les abonné(e)s à la version imprimée la recevront comme d'habitude.

**Le périodique ASA** (Archives de droit fiscal suisse) propose depuis plus de 80 ans une plate-forme de droit fiscal, qui analyse et commente, par ses contributions scientifiques, les développements les plus actuels en matière de législation ainsi que de pratique juridique. La revue paraît neuf fois par année. Les contributions sont rédigées en français ou en allemand, avec pour chacune un résumé dans les deux langues.

Parallèlement aux articles scientifiques, la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de droit fiscal est présentée dans chaque périodique et est soumise à une évaluation critique de la part de nos auteur(e)s.

Les catégories « Actualités de la pratique administrative », « Actualités du Tribunal fédéral » et « Actualités en matière de politique fiscale », contiennent, d'une part, les communications officielles de l'AFC en matière de droit fiscal national et international. Y figurent, d'autre part, de courts articles commentant et résumant les récentes décisions du Tribunal fédéral en matière fiscale ainsi que les nouveautés en matière de politique fiscale. Des numéros spéciaux paraissent régulièrement sur des sujets d'actualités.

**ASA en ligne** : Weblaw SA élabore, exploite et héberge pour la Fondation ASA le nouveau site Internet en lien avec les contenus ASA numériques, ce qui se traduit pour les abonné(e)s par des avantages significatifs et des possibilités de recherche rapides et fiables dans tous les domaines spécifiques au droit fiscal :

- information régulière et pratique par courrier électronique au sujet de la parution du numéro actuel ;
- possibilité d'accéder rapidement à l'ensemble des articles dans les archives (dès le tome 68) et à l'édition actuelle au moyen d'un moteur de recherche efficace (recherche plein texte, systématique, auteurs ou répertoire des lois et des mots-clés en trois langues (f/a/i), thésaurus intégré, références de décisions etc.) ;
- lien intégral (vers RS, RO, FF, arrêts TF et TAF etc.) et indexation de l'ensemble des articles ;

- acquisition efficace des contributions souhaitées (électroniquement, avec fonction d'impression).

**App Weblaw** : les contributions du périodique ASA sont intégrées dans l'App Weblaw (<http://app.weblaw.ch>) pour permettre aux abonné(e)s d'accéder aux textes en version mobile et hors ligne. Grâce à l'App Weblaw, les clients de Weblaw SA ont déjà maintenant accès à diverses publications juridiques de la maison d'édition « Editions Weblaw » (p. ex. Jusletter et Jusletter IT). Il est possible de télécharger l'application avec les systèmes d'exploitation Android (via Google play) et Apple (via App Store), dans une version pour tablettes et une version pour smartphones.

**Processus de publication** : dans le projet d'adaptation du processus de publication, l'objectif est de garantir une gestion des données si possible indépendante du média utilisé. Les contributions sont lues dans le système de rédaction en ligne de Weblaw SA et y sont adaptées aux différents types de supports (site Internet, courrier électronique, mobile (tablette, smartphone), app et print). La technologie de Weblaw SA inclut ainsi tout le processus de publication, la gestion des auteur(e)s et des abonnements, la facturation et l'encaissement.

### En savoir plus sur les Editions Weblaw

Weblaw SA a été fondée à Berne en 1999 et emploie environ 25 collaborateurs. Ses fondateurs et propriétaires sont Sarah Montani et Franz Kummer. Société très diversifiée, Weblaw SA regroupe une maison d'édition (Editions Weblaw), le savoir-faire juridique, la technologie, les conseils juridiques et la formation continue sous le même toit et permet de contribuer au travail juridique quotidien de ses clients de manière active. Weblaw SA publie la plus grande revue juridique en ligne de Suisse – Jusletter – ainsi que la Revue suisse des juges, Jusletter IT, le commentaire de jurisprudence numérique (CJN) et occupe une position leader dans le domaine du traitement automatisé et de la recherche d'informations juridiques.

--

### Renseignements

[Simone Kaiser](#)

Responsable de la maison d'édition Editions Weblaw

Weblaw SA

CyberSquare | Laupenstrasse 1 | 3008 Berne Suisse

T [+41 31 380 57 77](tel:+41313805777) | M [+4176 417 55 37](tel:+41764175537) | F [+41 31 380 57 78](tel:+41313805778)

[simone.kaiser@weblaw.ch](mailto:simone.kaiser@weblaw.ch)

[www.weblaw.ch](http://www.weblaw.ch)